

COURRIER
DU M **EDECIN**
VAUDOIS

numéro 1

janvier - 93

ORGANE
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE



DROGUE:
SI ON EN PARLAIT...

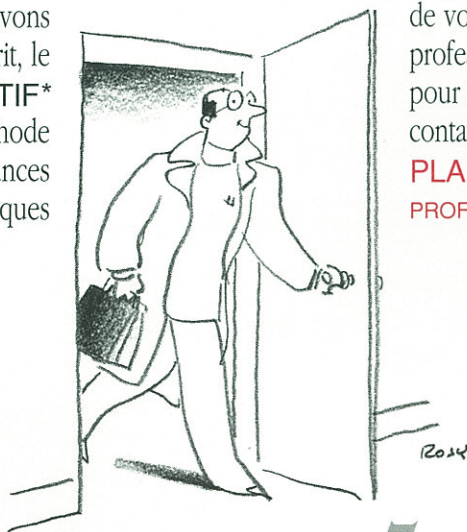
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOMNE

Et si nous faisons votre check-up assurances?

Avouez-le: vous êtes réputé pour votre diagnostic médical, mais bien perplexe quant à vos assurances personnelles. C'est pourquoi nous avons créé, pour votre tranquillité d'esprit, le **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF*** PROFESSIONS DE SANTÉ. Une méthode d'évaluation de vos assurances personnelles, de vos risques

et de votre prévoyance, adaptée à votre profession.

Un véritable plan général de votre épargne et de vos placements financiers. Votre vie professionnelle vous laisse peu de temps pour faire votre propre check-up. Prenez contact avec nous pour établir votre **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF*** PROFESSIONS DE SANTÉ.



Genevoise
ASSURANCES

Editorial

Drogue: si on en parlait...

La drogue est toujours là...

Une fois n'est pas coutume, un périodique médical suisse consacre un numéro à la drogue. Cela ne s'était pas vu depuis vingt ans, la Société suisse de psychiatrie elle-même ayant boudé le sujet.

Parler de la drogue relève toujours d'un défi. Pendant des années, le discours se voulait idéologique: médecins, travailleurs sociaux, politiciens, sociologues, policiers, chacun y a contribué avec des arguments qui se voulaient vrais mais qui ne manquaient parfois pas de démagogie. Aujourd'hui la scène de la drogue a changé: elle est devenue un phénomène planétaire, elle est la source la plus exemplaire de profit; l'apparition du sida a modifié les prises de position antérieures. Il est dur, en tant que médecin, de renoncer à la guérison pour un certain nombre de toxicomanes et de se contenter d'une politique de réduction des risques. Il faut bien l'admettre, le sida est plus grave que la drogue. La cohérence d'un thérapeute est de ne pas nier la réalité du terrain ni la nouveauté des problèmes posés. Il est temps que tout le monde se réveille car le problème de la drogue nous concerne tous.

D^r A. Calanca
Médecin-chef
Hôpital de Cery

**COURRIER
DU MÉDECIN
VAUDOIS**

Prochaines parutions:

N° 2/93
17 février 1993
(délai rédactionnel:
25 janvier 1993)

N° 3/93
17 mars 1993
(délai rédactionnel:
22 février 1993)

Sommaire

1

Editorial
Drogue:
si on en parlait...

3

Dossier
Toxicomanie:
PPMT, un programme
vaudois de sensibilisation
et de formation à
l'attention des médecins

5

Qu'est-ce qui ne va pas?
Est-ce qu'on peut
en parler?

7

Première rencontre
(du 3^e type)

9

Opinion
Le Groupement
des internistes vaudois
se présente

11

Le coin du chercheur

14

Communiqués

19

Calendrier médical
vaudois

Lorsque dépression et troubles du sommeil sont associés:

CRITERE COMMUNICATION - PESEUX



SURMONTIL® –antidépresseur atypique–
TRIMIPRAMIN

procure un sommeil de «rêve»

Réf.: M. Berger, Max-Planck-Institut, München. Schlafstörungen bei Depressiven. Jatroz Nr. 1/86 Febr.
J. C. Ware et al., Sleep Disorders Center, San Antonio, Texas, USA. Sleep Research 1985, 14, 65.
D. Riemann et al., Investigations of morning and laboratory dream recall and content in depressive patients during baseline conditions and under antidepressive treatment with Trimipramine. Psychiatr. J. Univ. Ottawa, Vol. 15, N° 2, 1990.

 **RHÔNE-POULENC RORER**

RHÔNE-POULENC PHARMA (SUISSE) S.A. 8800 THALWIL

Pour une information complète, prière de consulter le Compendium Suisse des médicaments



DISCOVERY

Agence officielle



GARAGE RACING ROMANEL/Lausanne
H. Buchmann – Tél. 021/731 31 81

venez
les essayer



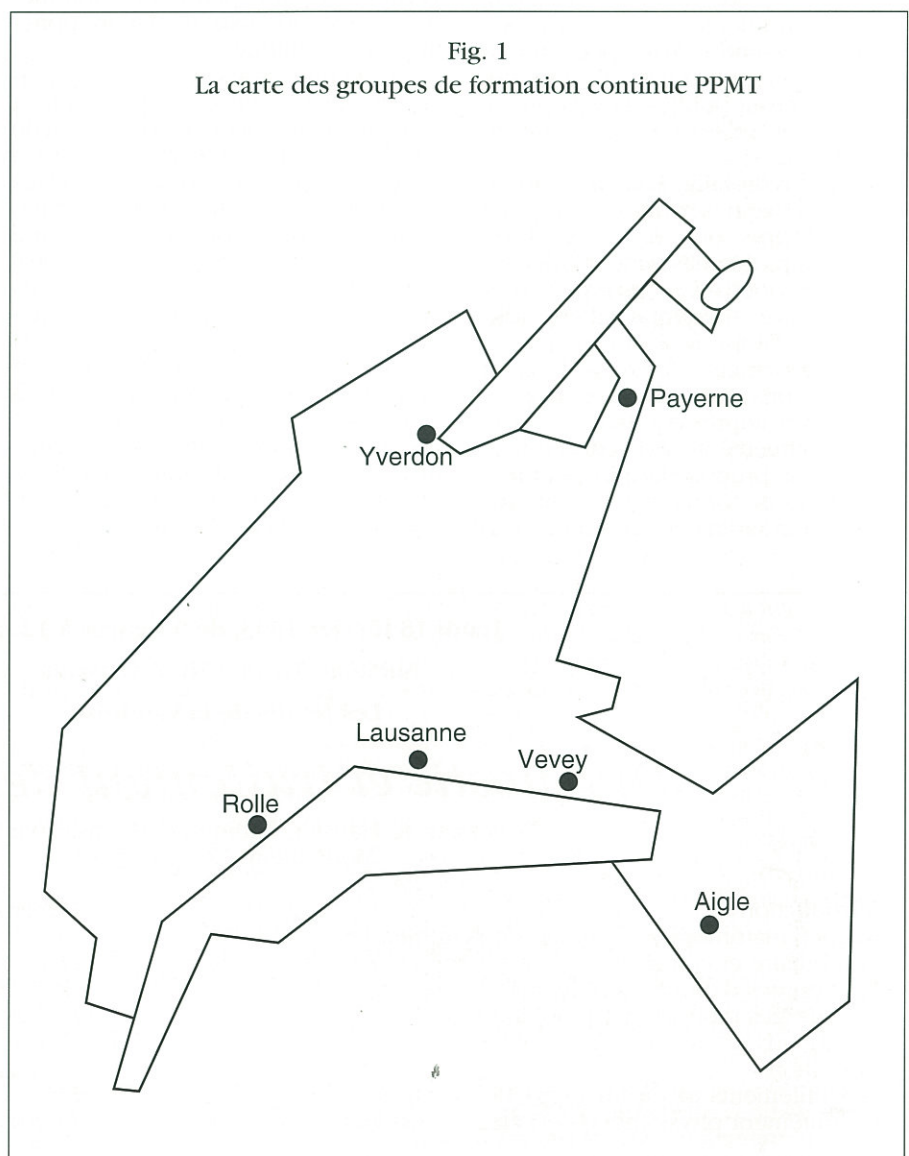
RANGE ROVER

Dossier

Toxicomanie: PPMT, un programme vaudois de sensibilisation et de formation à l'attention des médecins

La toxicomanie est un très sérieux problème de santé publique et de société. Le phénomène se situe aux carrefours de nombreuses perspectives sociales, économiques, politiques, philosophiques, psychologiques et bien sûr médicales. Cette perspective médicale nous paraît être essentielle. Par l'intensité de la souffrance psychique et somatique qui précède, accompagne ou succède à l'utilisation de drogues, la toxicomanie concerne tout médecin. Mais le rôle du médecin ne peut se limiter à constater les dégâts. Il a en effet la possibilité de faire beaucoup pour prévenir comme pour guérir.

C'est dans l'esprit d'offrir aux praticiens du canton de Vaud la possibilité de se perfectionner, de disposer de modalités de soutien et de sensibiliser à la dimension préventive et thérapeutique de leur action que le Programme de prévention et perfectionnement des médecins dans le domaine de la toxicomanie «PPMT» a été développé par le Département universitaire de psychiatrie adulte (DUPA) de Lausanne en collaboration avec le Service de la santé publique. Ce programme s'étend sur deux ans (mai 1992 à avril 1994). Il est animé sur la base d'un mi-temps par un médecin (l'auteur de ces lignes) avec l'appui d'un secrétariat à mi-temps. Son financement est assuré à 70% par la Commission cantonale de prévention.



Des financements complémentaires ont été obtenus auprès de la Commission cantonale de la dîme de l'alcool, la Fondation suisse pour la promotion de la santé et l'Office fédéral de la santé publique.

Pour répondre à cet objectif général de donner aux médecins des compétences améliorées dans la prévention et la lutte contre la toxicomanie, PPMT a choisi trois grands axes de travail:

1. Le premier est la fourniture de documents écrits. Dans ce cadre, une brochure d'environ 80 pages, constituant une sorte de cours postgradué sur la toxicomanie, a été éditée et peut être fournie à tout médecin du canton de Vaud sur simple demande à notre secrétariat. Cette brochure comprend cinq chapitres traitant successivement des dimensions sociologiques et épidémiologiques de la toxicomanie; des aspects psychopathologiques et neuro-comportementaux; des produits, leurs effets, leur mode d'utilisation; des complications psychiques et somatiques et enfin des aspects thérapeutiques et préventifs. D'autres documents seront publiés dans la presse médicale ou édités dans le cadre du programme.

2. Le savoir-faire avec les adolescents ou les jeunes adultes, sur le point de développer ou ayant déjà développé des problèmes de toxicodépendance, ne pouvant se résumer à des connaissances théoriques, il est indispensable d'approfondir certains aspects relationnels – la façon de gérer des situations cliniques – et de pouvoir trouver auprès d'autres collègues un ressourcement. Par conséquent, nous avons proposé la mise en place de groupes de formation continue décentralisés à l'animation desquels nous

TOXICOMANIE: TRAVAILLER EN RÉSEAU

Programme
PPMT

Prévention et
perfectionnement
des médecins
dans le domaine
de la toxicomanie

DUPA – Site de Cery
1008 Prilly/Lausanne
Tél. 021/643 61 11

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Destinée aux praticiens

021/648 00 93
du lundi au vendredi
de 10 à 12 heures

Fig. 2
La permanence téléphonique du programme PPMT

participons (voir fig. 1). Le rythme et le contenu des réunions ainsi que les méthodes de travail sont adaptés aux souhaits des participants de chaque groupe. La participation des non-médecins est possible de façon ponctuelle ou continue.

3. De plus, nous avons mis en place une permanence téléphonique à disposition des médecins du canton de Vaud (mais sans qu'il y ait exclusion d'autres catégories professionnelles ou d'autres cantons). Cette permanence (voir fig. 2) peut constituer une source de renseignements sur des problèmes techniques ou d'adresses, mais aussi elle offre la possibilité de bénéficier d'un conseil, d'un avis sur la conduite à tenir face à une situation donnée, en rapport avec la prévention et la lutte contre la toxicomanie. Les répondants sont, outre nous-même, un groupe de médecins généralistes du canton ayant une expérience approfondie dans ce domaine.

Il est important que chaque médecin ose composer ce numéro chaque fois qu'il est confronté à une situation de prévention/prise en charge de la toxicomanie et qu'il aurait besoin d'un renseignement ou d'un avis (attention, pour le moment, cette permanence ne fonctionne que du lundi au vendredi, de 10 à 12 heures).

Ce programme a été conçu pour être à la disposition des médecins. Si vous souhaitez participer à un groupe, si vous n'avez pas encore commandé la brochure «La toxicomanie» ou si vous souhaitez avoir un renseignement supplémentaire, contactez-nous à l'adresse suivante: Programme PPMT, Département universitaire de psychiatrie adulte, Site de Cery, 1008 Prilly, tél. 021/643 61 11.

*Dr G. Bertschy
Chef de clinique*

Jeudi 18 février 1993, de 9 heures à 12 h. 30

Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne

Les Jeudis de la Vaudoise

Diagnostic et traitement des vertiges

Professeur R. Häusler, Clinique ORL, Inselspital, Berne
Modérateur: Dr M. Bonard

Introduction

Rappel anatomophysiologique du système vestibulaire et compensation vestibulaire

Les vertiges d'origine otologique

Les vertiges d'origine neurologique

Nystagmus et mouvements oculaires

L'équilibre

Les traitements médicamenteux des vertiges

Le traitement physiothérapeutique et chirurgical des vertiges

Professeur R. Häusler

Dr J.-P. Guyot, Genève

Dr P. Liard, Genève

Dr J. Bogousslavski, PD et agrégé, Lausanne

Professeur M. Toupet, Paris

Dr A. Hadj-Djilani, Lausanne

Dr D. Vibert, Berne

Professeur R. Häusler

Qu'est-ce qui ne va pas? Est-ce qu'on peut en parler?

Dans sa série *La Marche du Siècle* à la Télévision française, Jean-Marie Cavada a présenté le 7 octobre 1992 une bonne émission sur le thème «Autour de la drogue: consommation et prévention». Au cours du débat, le Dr Francis Curtet, spécialiste de la toxicomanie depuis une vingtaine d'années, relevait que, dans les histoires des toxicomanes qu'il avait rencontrés, on notait une absence fréquente: dans leur enfance ou leur adolescence, on n'avait jamais, ou rarement, posé à ces jeunes la question «Qu'est-ce qui ne va pas?». Question qui peut être complétée par «Est-ce qu'on peut en parler?».

Une des choses que l'on sait sur les circonstances qui font le lit de la toxicomanie, comme celui d'autres comportements atypiques, c'est que l'absence d'un entourage chaleureux, si possible stable et «prévisible», le manque d'interactions substantielles et valorisantes, le manque d'amour (ne craignons pas d'utiliser les grands mots... il faut les utiliser!) jouent un rôle important. Comme joue un rôle fondamental, ultimement, le fait que le jeune ait ou non développé une estime de soi suffisamment solide, une confiance en lui-même, qui lui permet de:

- considérer qu'il a une certaine valeur et, par conséquent, qu'il a quelque chose à perdre s'il gaspille ses potentiels, sa santé, son avenir personnel et professionnel;
- avoir envie de tirer un plein parti de ces potentiels;
- dire non quand cela est approprié: il s'agit notamment de dire non à des comportements que l'on n'aurait pas vraiment choisis soi-même, mais qu'on adopterait pour être à la mode, sous la pression de ses pairs, ou parce qu'ils servent à camoufler, précisément, une estime de soi qui traîne par terre.

Dans cette optique* le dialogue a une importance fondamentale. Au niveau national, l'Office fédéral de la santé publique y a mis l'accent de manière tout à fait pertinente lors des premières phases de sa campagne médiatique sur le thème de la drogue, en automne 1991 et en 1992. On se souviendra d'affiches ou de pleines pages dans les journaux avec des phrases comme: «Avez-vous déjà embrassé vos

*Entendre les difficultés
et la souffrance psychique
des jeunes qui consultent
est l'étape première
nécessaire pour leur venir
en aide. C'est l'un des chemins
de la prévention
de la toxicomanie.*

enfants aujourd'hui?» «Vous êtes satisfait de votre apprenti – Est-ce qu'il le sait?»

Tout d'abord, on a donc envie de souligner le rôle des parents et de l'entourage, vis-à-vis de tant d'enfants et d'adolescents désécurisés par les consommations et les libertés nouvelles qui leur sont accessibles, dans un monde dont il est bien banal de dire qu'il passe par des mutations rapides et majeures. Mais ces familles, souvent peu présentes, parfois déstructurées, n'offrent dans bien des cas qu'un soutien insuffisant, hésitant entre les modèles comportementaux et sociaux anciens que ne reconnaissent plus leurs enfants et une modernité qui les déconcerte. Ainsi, les jeunes à risques ne savent guère à quelle porte frapper pour trouver une écoute empathique, des informations et des conseils pertinents.

A ce propos, on profitera de la publication récente d'une plaquette sur la médiation scolaire (voir réf. ci-dessous) pour rappeler cette démarche vaudoise originale d'écoute et de soutien, mise en œuvre depuis 1977: des enseignants volontaires, dont la personnalité apparaît adéquate pour ce travail, reçoivent une formation en emploi (sur les questions de drogue, de marginalité, sur les modalités de communication et d'entretien, etc.), afin de pouvoir ensuite, à temps très partiel, être à disposition d'adolescents en situation à risque, au sein même des établissements scolaires (les médiatrices et médiateurs bénéficient en général de deux heures de décharge par semaine, soit moins de 10% de leur temps de travail). Le bilan de quinze

- *Que signifie «apprivoiser»?*

- *C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Cela signifie «créer des liens».*

A. de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*

ans d'activité de ce réseau se révèle positif et il est nécessaire de poursuivre les efforts dans ce sens.

Le médecin en général – et le médecin de famille en particulier – est évidemment très bien placé pour promouvoir la nécessaire discussion avec ses patients, tout spécialement avec ceux qui semblent «avoir sur le cœur» des difficultés de vie ou, déjà, des habitudes comme la consommation de substances nuisibles à la santé. Il faut les laisser parler... Il faut les faire parler. Il faut aussi, selon les circonstances, créer les conditions pour que d'autres dialogues se nouent, avec les parents, les copains, les enseignants, les maîtres d'apprentissage.

Bien entendu, la phrase «Qu'est-ce qui ne va pas?» est probablement, depuis des millénaires, celle qui est dite le plus fréquemment par le thérapeute au patient qui le consulte. Il peut donc paraître curieux de laisser entendre qu'il y aurait un gros «manque» de cette question dans la pratique d'aujourd'hui. Disons que c'est son orientation, la manière dont elle est posée, qui peuvent être déterminantes, par l'intérêt que l'on montre pour le mal-être ou le mal-vivre, pour les difficultés existentielles de personnes qui, peut-être, ont été amenées à penser qu'elles ne «valaient rien», qu'elles étaient «sans futur», et qui ont de la peine à trouver le répondant dont elles ont besoin.

A ce propos, nous soutenons depuis longtemps qu'il est nécessaire de mettre en place de multiples «guichets» (ou portes auxquelles on peut frapper), en un mot de multiplier les «lieux» où une personne en difficulté peut rencontrer des intervenants empathiques qui soient de profession, de sexe, d'âge, de personnalité et de «look» différents: de manière à lui permettre de s'adresser à celui ou à celle qui, dans les circonstances du moment, lui semble le mieux à même de l'entendre et de l'aider.

Cela concerne de façon générale toute personne en relation avec des adolescents ou de jeunes adultes dans une perspective interdisciplinaire. Toutefois, la contribution du médecin peut à l'évidence être centrale. Le médecin n'est pas seulement une personne parmi d'autres, il est un adulte



1 comprimé immédiatement avant le coucher

La maîtrise du traitement des troubles du sommeil

Efficacité

- sommeil réparateur
- réveil frais et dispos

Continuité

- arrêts sans problème

Tolérance

- respect du sommeil physiologique
- facultés cognitives préservées
- pas de signe de dépendance

Pour une information détaillée,
veuillez consulter le Compendium Suisse
des Médicaments.

Maarek et al.: J. of Intern. Med. Research 1992; 20: 162-170
Kummer J.: to be published in J. of Pharmacopsychiatry
Schich et al.: J. of Intern. Med. Research 1991; 19: 271-279
Bensimon G.: Br. J. Clin. Pharmacol. 1990; 30: 463-469



10* et 30* comprimés

* admis aux caisses-maladie

Stilnox®

1^{ère} imidazopyridine (IZP) purement hypnotique

SYNTHELABO PHARMA, 1000 LAUSANNE 21



Votre agence BMW

JAN-AUTOS SA

Petit Rocher 6, 1004 Lausanne

Tél. 021-25.56.43

La plus belle vitrine au centre ville!

Toute la gamme BMW, du nouveau coupé Série 3 à la fabuleuse 850 i en passant par la nouvelle et dynamique Série 5 Touring

et un professionnel dont la fonction implique particulièrement des qualités d'écoute et de disponibilité; qualités qui doivent permettre que ces questions soient posées (de manière fluide, aisée, autant que faire se peut), et amorcent un dialogue. Entendre les difficultés et la souffrance psychique des jeunes qui consultent est l'étape première nécessaire pour leur venir en aide. C'est l'un des chemins de la prévention de la toxicomanie.

Ici, je souhaite faire référence au programme PPMT (Programme de prévention et perfectionnement des médecins dans le domaine de la toxicomanie), présenté ailleurs dans ce cahier, dont un des objectifs est d'offrir aux praticiens des moyens renforcés, adaptés, de communiquer avec les

toxicomanes et les personnes à risque et de les aider.

Devant l'intensité des problèmes de drogue et de marginalité auxquels nous sommes confrontés, il peut paraître naïf de penser que demander plus souvent «Qu'est-ce qui ne va pas? Est-ce qu'on peut en parler?» puisse faire des miracles. Cela ne saurait suffire. Mais je crois fermement qu'il vaut la peine d'être plus attentif aux situations dans lesquelles ces questions ne sont pas posées, ou pas posées comme elles devraient l'être; puis de faire suivre la discussion entamée par les autres démarches, le cas échéant en collaboration avec d'autres, que son contenu appellerait.

*Dr Jean Martin
Médecin cantonal*

Références

Bertschy G.: «Toxicomanie – Recueil à l'usage du médecin», environ 80 pages. ISPA-Press, case postale 870, 1001 Lausanne, 1992.

Brochures de la campagne de prévention de la toxicomanie de l'Office fédéral de la santé publique:

– «La drogue, on en parle. Mais si on en discutait vraiment ensemble» (Phase 1, 1991).

– «Les annonces ne résolvent pas les problèmes, mais peuvent montrer où ils se situent» (Phase 2, 1992), peuvent être obtenues à l'OFSP, Section drogue, case postale, 3097 Liebefeld.

Martin J., Kilcher L.-R. (dir. publ.). «L'expérience vaudoise des médiateurs scolaires – Accueillir et conseiller les élèves et apprentis en difficulté.» ISPA-Press, case postale 870, 1001 Lausanne, 1992 (Fr. 19.50, peut être commandé au numéro de téléphone 021/23 34 23).

Première rencontre (du 3^e type)

Ce mercredi après-midi de fin novembre, le nouveau patient de 15 heures (il a pris son rendez-vous il y a deux jours) n'a plus qu'un petit espace d'un quart d'heure sur l'agenda, à la place des trente à quarante-cinq minutes habituellement réservées aux premières consultations. La faute du spleen d'automne, ça se bouscule au portillon.

Le nom me frappe: un peu magique, un peu astral. Ma curiosité est éveillée. Dans la salle d'attente, c'est le choc: je vois se lever le Coluche du film *Tchao Pantin*, trapu, boulot, du fle-coat, bille ronde mal rasée de trois jours, regard larmoyant. A peine assis il m'annonce à voix basse et hésitante, entre angoisse et espoir: «Ben voilà, je suis croché à l'héroïne et j'aimerais que vous m'aidiez à m'en sortir.»

Et me raconte son histoire: 30 ans, toxicodépendant à l'héroïne depuis six ans, actuellement accroché à 1 g par jour, surtout en sniff, rarement en shoot. Il vit avec sa mère, chez qui il est retourné pour lui tenir compagnie il y a huit ans, au décès du père d'hémorragie digestive sur cirrhose éthylique. Son frère cadet et son amie ne consomment pas de drogue. Tous trois sont au courant de son problème et le soutiennent de leur mieux. Par chance, le sida et les hépatites l'ont épargné. Il a un bon travail, à responsabilités, depuis cinq ans chez le même employeur, mais commence à manquer un peu trop souvent.

Il a 50 000 francs de dettes, n'a jamais dealé ni volé, n'est pas connu de la police. Il a peur de déraper pour de bon. Depuis deux ans, plusieurs essais de sevrage à l'aide de médicaments, auprès d'un service ambulatoire de psychiatrie, ont été des échecs. Dernièrement ce service l'a adressé à l'Hôpital de Cery pour un sevrage différent, avec Anesthélec, un appareil censé stimuler les endorphines. Au troisième jour il a craqué, a fui l'hôpital pour aller se faire une dose dont il avait vraiment trop besoin, et aussitôt recroché et replongé dans son cauchemar. Et pourtant il y croyait; sa mère et son amie ont pleuré quand il est rentré, lui aussi.

Il a pensé à la méthadone, on lui a donné mon adresse.

Son histoire, son désarroi, sa franchise me touchent. Je n'ai pas beaucoup de temps (une demi-heure a passé), je lui expose dans les grandes lignes le «contrat méthadone» et ses contraintes, lui demande d'y réfléchir, de chercher près de son domicile ou de son travail (trop loin de mon cabinet) une pharmacie qui serait d'accord de lui dispenser quotidiennement ses doses, et de me revoir dans deux jours. Entre-temps il va essayer de moins consommer, mais le manque lui fait tellement peur.

En prenant congé je lui demande d'où vient son nom, qui m'a fait rêver sur l'agenda. Il sourit, me parle de grands-parents à moitié slaves, à moi-

tié méditerranéens. On se quitte, lui soulagé et détendu, moi content de cette rencontre. Mais je dois déjà penser à mon patient suivant, le temps ne s'est pas arrêté.

On m'a demandé d'évoquer une première rencontre, une prise de contact avec un toxico. J'ai pris le dernier d'une longue liste, mais certainement pas le dernier pour moi. Cette histoire peut paraître trop belle, mais c'est comme ça que je l'ai reçue. Aucune ne ressemble à aucune autre, chacune recèle ses misères et ses richesses. C'est à chaque fois l'histoire d'une personne, comme une autre ou presque, un peu plus meurtrie peut-être, un peu plus cabossée, déchirée, surtout si le chômage, la prison, le sida ou la solitude s'en mêlent. Rien d'exemplaire donc chez mon pantin lunaire, mais comme à chaque fois, cet immense besoin d'aide, de compréhension, de respect aussi, pour pouvoir commencer à espérer recoller ensemble un jour ces morceaux d'existence, retrouver un peu de confiance en soi et dans les autres.

Quelle est ma place à moi dans cette histoire? Un inconnu vient me consulter pour une douleur lombaire, un rhume ou des aigreurs d'estomac. Ça peut être dû à un effort, un coup de froid ou un excès de table, mais aussi à un conflit familial ou professionnel, au surmenage, au chômage. Quoi qu'il en soit, cette personne m'a choisi et me demande un conseil, une

aide pour une souffrance réelle, légitime, quelle qu'elle soit. Je n'ai pas à juger de cette réalité ni de cette légitimité, mon attention de médecin, de soignant, doit tout entière être à l'écoute de cette parole qu'est le symptôme, la maladie. Alors ce drogué, ce paumé, je lui dois la même attention qu'à l'enrhumé, mais je sais bien que ça va être tout autre chose, qu'on va probablement en avoir pour un sacré bout de chemin à faire ensemble, «parce qu'un rhume quand on le soigne c'est trois semaines et quand on ne fait rien c'est vingt jours», alors qu'une histoire de drogue, c'est une très longue histoire d'errance.

Déjà avant la drogue, et bien avant le médecin, mais maintenant on y est, il faut se cramponner et y croire. Lui, forcément, il y croit, sinon il ne serait pas là. Moi aussi je dois y croire, mais je ne dois pas me faire d'illusions, ne pas avoir d'autre ambition que durer,

être plus solide que lui, être un repère et un appui le long de cette trajectoire, ne pas imaginer que je vais le guérir, le sauver.

Parce que son salut est en lui-même, ses ressources sont les siennes propres. Je ne peux que l'aider à s'y retrouver, à reprendre pied, à faire des choix, par mon accompagnement, ma constance, mais aussi dans ce cas avec l'aide de la méthadone, substitut de la drogue illégale qui comblait un peu son vide intérieur, son angoisse devant la vie. Il va pouvoir réapprendre, pour autant qu'il l'ait su un jour, à vivre autrement que dans l'urgence et l'absence de repères et d'espoir.

Je dois savoir que ce voyage peut durer très longtemps, mais qu'il peut s'interrompre brusquement, n'importe quand. La drogue peut reprendre le dessus, la maladie, la mort, une autre aventure peuvent séparer nos chemins. Quelle qu'en soit l'issue, ce bout

de route en commun nous aura enrichis l'un et l'autre, comme toute rencontre. Je ne dois pas raisonner en terme de réussite ou d'échec personnel si je veux pouvoir accompagner tous ceux qui me le demandent, drogué, lombalgique ou chômeur, Coluche, Barbie ou Mère Courage, sans me faire trop d'illusions sur mon pouvoir, sans y laisser trop de plumes.

C'est une question de vie et de survie pour tout le monde, et plus encore pour ceux qui dans un défi désespéré jouent tous les jours avec la mort. Si ma place et mon rôle de médecin, librement choisis, n'étaient pas du côté de cette souffrance et de cette demande d'aide, je n'aurais plus qu'à poser les plaques et cultiver mon jardin. Mais je suis convaincu que je peux m'occuper de mon propre jardin, tout en aidant les autres à trouver, retrouver, cultiver le leur.

D^r J.-P. Corboz

A la suite de plusieurs demandes concernant la tarification des examens cardiovasculaires invasifs dans notre institut,

notre Laboratoire de Cardiologie vous informe

● Les tarifs que nous pratiquons sont identiques à ceux du CHUV. En effet, nous appliquons les termes de la Nomenclature Médicale Tarifée vaudoise (N.M.T.) pour tous vos patients.

● De surcroît, les caisses maladie remboursent la totalité des frais (clinique et honoraires médicaux) dans le cadre du nouveau protocole d'accord concernant l'hospitalisation d'un jour. Il en résulte que l'ensemble de ces examens sera remboursé intégralement pour tous vos patients, qu'ils soient assurés en privé ou seulement en classe générale.

Nous restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer au 021/20 12 51, interne 617.

Clinique Cecil

Laboratoire de cardiologie
av. Ruchonnet 53
1003 Lausanne



A LOUER PROCHAINEMENT

Palézieux-Gare (Vaud) 1000 habitants
au centre, en face
de la Gare CFF/GFM/PTT

Appartements à l'usage de cabinets médicaux

- * petit immeuble neuf, projet en cours
- * 2 appartements par niveau (1^{er} et 2^e)
- * appartements de 2 et 3 p. (54 et 72 m² nets)
- * combinables jusqu'à 130 m²
- * verdure, calme, places de parc assurées
- * loyer dès env. Fr. 220.-/m² par année.

Entièrement aménagés, finitions soignées.

Egalement disponibles au rez:
surfaces commerciales.

Renseignements:
Atelier Xavier Koeb Architecte
1607 Palézieux-Gare – Tél. 907 91 61

Opinion

Le Groupement des internistes vaudois se présente

Lors de sa dernière assemblée générale du 1^{er} octobre 1992, le Groupement des internistes vaudois (GIV) a renouvelé son comité. Il a dès lors paru opportun à celui-ci de rappeler au corps médical vaudois ce qu'est le GIV et quelles sont ses préoccupations.

Quels sont ses membres?

Tout interniste FMH, avec ou sans sous-spécialité, établi dans le canton de Vaud et membre de la SVM peut devenir membre du GIV. A l'heure actuelle, l'effectif est d'une centaine de membres.

Bref historique et activités du groupement

Le GIV a été fondé en 1984 par le Dr Michel Piolino, ancien président de la SVM. La situation conflictuelle de l'époque était à l'origine de cette initiative. Elle explique les buts fixés dans les statuts de notre groupement qui sont: de cultiver les relations confraternelles entre membres, de développer, tant au point de vue scientifique que pratique, la médecine interne dans le canton de Vaud, de défendre les intérêts spécifiques des internistes dans le cadre des statuts de la SVM et, lorsque des intérêts communs sont en jeu, de rechercher la collaboration des divers groupements d'internistes avec sous-spécialité.

Parmi les activités du GIV, mentionnons le rôle de répondant auprès de la FMH et de la SVM, une participation à la commission de modération des honoraires, ainsi que l'amélioration des relations avec la Faculté de médecine et les internistes hospitaliers. De plus, quelques membres du GIV ont formé un groupe de réflexion sur l'éthique médicale; ils se sont réunis régulièrement pour débattre de certains sujets d'actualité.

Situation actuelle et perspectives

Les diverses opinions, émises dans le récent *Courier du Médecin vaudois* (n° 3, mars 1992) ainsi que dans un certain nombre de périodiques médicaux, mettent bien en évidence les problèmes qui touchent la médecine interne générale. Les différents auteurs admettent le rôle central de l'interniste pour une prise en charge globale et économique du patient. Parallèlement, en Suisse et à l'étranger, la pratique de la médecine interne générale est devenue moins attractive: difficulté d'obtenir une formation dans plusieurs sous-spécialités, nécessité d'une très grande disponibilité comme tous les autres médecins de première ligne, possibilités de gains moins élevées. Par contre l'intérêt pour les sous-spécialités s'est accentué en raison de leur rôle dans la recherche, l'enseignement et le développement de gestes techniques sophistiqués.

Dans ce contexte nous aimerions revaloriser le travail de l'interniste global. En plus des relations avec les sous-spécialistes, nous entendons développer des liens plus étroits avec les autres praticiens de première intention (omnipraticiens et pédiatres). Enfin, pour dynamiser la réflexion au sein de notre groupement, nous pensons proposer à ses membres la formation de commissions se réunissant régulièrement sur le modèle du groupe de réflexion sur l'éthique médicale.

Le comité

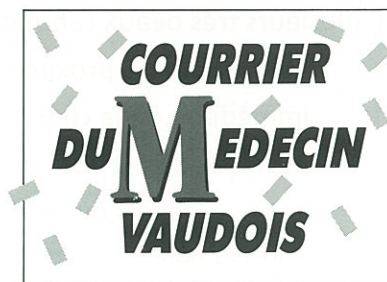
Président: Alfred Senff

Membres: Corinne Bonard,

Antoine Truscello, André Zwahlen,

Jacques Bidiville

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément l'opinion de la rédaction du *CMV* ni celle de la SVM.



*Organe de la
Société vaudoise de médecine*

Comité de la SVM

Dr Pierre W. Loup, président
Dr Pierre Vallon, vice-président
Dr Denis Chessex, secrétaire
Dr Daniel Beck, trésorier
Dr Christian Allenbach
Dr Benoît Leimgruber
Professeur René O. Mirimanoff
Dr Alain Meyer
Dr Patrick Rosselet

Secrétaire général

Daniel Petitmermet, lic. ès lettres

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1
Case postale 76
1010 Lausanne 10
Tél. 021/652 99 12
(8 h. 30 - 12 heures) - (13 h. 30 - 17 h. 30)
CCP-Lausanne 10-1500-5
Fax 021/652 32 21

Fondation pour la garde médicale S.O.S. - Médecin de garde

Tél. 021/652 99 32
(24 heures sur 24)
Abonnements de déviation
et de télécommunications au service
des médecins de la région lausannoise

Administration et rédaction

Case postale 76, 1010 Lausanne 10

Régie des annonces

Editions de la Tour Lausanne SA
Case postale 880, 1001 Lausanne
Tél. 021/652 99 41

Impression

Imprimerie Bron SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/652 99 44

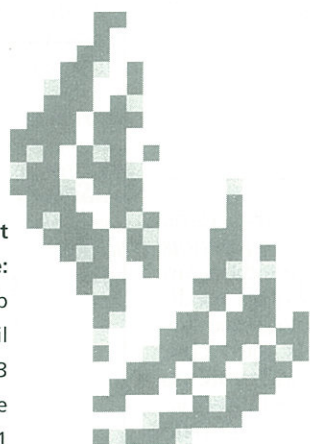
A LOUER

Locaux à l'usage de cabinets médicaux

Notre établissement dispose
de plusieurs très beaux cabinets
médicaux à proximité
immédiate de la clinique
(surface de 90 à 155 m²) -
loyers modérés.

Pour tout renseignement
et visite:

Mme Brigitte Schwab
Clinique Cecil
Av. Ruchonnet 53
1003 Lausanne
Tél. 021 - 20 12 51



PULLY

AVENUE DE SENALÈCHE

Dans cette petite résidence neuve de huit appartements avec vue extraordinaire sur tout le lac, située dans un quartier très calme à 5 minutes du centre de Lausanne et de toutes commodités, il reste quelques

appartements à vendre

directement du propriétaire, d'une surface de 130 à 185 m², ayant beaucoup de cachet, traversant, très grande terrasse, 2 salles de bains, W.-C. séparés, spacieuse cuisine entièrement agencée.

Possibilité d'aménager un cabinet médical.

Téléphoner aux heures de bureau **021/653 13 01**.

ÉCUBLENS

Dans le cadre du développement du Centre commercial du Croset, nous désirons créer un

centre médical

pour la région Lausanne/Morges

avec généraliste, médecins spécialisés, dentiste, physiothérapeute, psychiatre, pédicure/manucure, etc.

Excellente situation en plein centre de l'agglomération, à proximité de l'EPFL.

PARKING GRATUIT DE 600 PLACES

- mouvement journalier 3000/5000 voitures -
+ transports publics bus et TSOL et la synergie d'un centre en pleine expansion avec **pharmacie, PTT, banque, restaurant, station d'essence, agence de voyages** et plus de 30 commerces de détail.

Renseignements:

RÉGIE DU CROSET SA, RENENS
Av. du Temple 5. ☎ **021/634 48 76**

 Clinique
de La Source
Lausanne

met en **location** à proximité immédiate de son établissement et

dès l'été 1993 plusieurs cabinets médicaux

dans **immeuble neuf** en construction, à l'avenue des Bergières 2, à 1004 Lausanne, et comprenant 5 étages de 200 m² chacun. Surfaces, sans paroi, à répartir entre 2 ou 3 cabinets par étage, au gré des preneurs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. Michel Walther, directeur, **Clinique de La Source**, avenue Vinet 30, 1004 Lausanne, **tél. 021/641 33 33**.

Le coin du chercheur

Génie médical: le CHUV, l'UNIL et l'EPFL collaborent

Le génie médical est au confluent de nombreuses disciplines scientifiques et techniques, et s'applique à un domaine particulier: la pratique médicale. Bien que le développement des techniques soit aussi vieux que la médecine elle-même, l'impact de la technologie sur la médecine s'est considérablement accru ces dernières décennies. A l'heure actuelle la recherche médicale avance de pair avec la technologie et la recherche en sciences dites fondamentales. Le génie médical a trouvé à Lausanne un terrain particulièrement propice puisque s'y trouvent réunis un Centre hospitalier universitaire, une Ecole polytechnique fédérale et une Université.

Le 5 novembre de l'année passée, les conseillers d'Etat Philippe Pidoux et Pierre Cevey, respectivement chef du Département de l'intérieur et de la santé publique et chef du Département de l'instruction publique et des cultes, ainsi que le professeur Bernard Vittoz, alors président de l'EPFL, ont décidé du lancement d'un programme commun de recherche en génie médical réunissant le CHUV, l'EPFL et l'UNIL. Moins d'une année plus tard, cinq projets sur les quarante propositions ont été retenus. Ils disposent d'une enveloppe de 5 millions pour une période de trois ans.

Aujourd'hui, le programme est donc lancé; nous avons posé quelques questions au directeur général du Service des hospices cantonaux, Charles Kleiber, membre du comité de gestion:

Le CHUV est un carrefour intéressant: on y rencontre les patients, le corps médical, les étudiants, les chercheurs... Comment la recherche s'intègre-t-elle dans la pratique médicale?

La recherche doit s'intégrer dans la pratique médicale, et elle est extrêmement importante. Pourquoi extrêmement importante? Du point de vue d'un non-médecin, observateur des institutions sanitaires, la recherche est la garantie que, en permanence, des

interrogations sur des pratiques médicales soient posées de l'intérieur. Cela est essentiel dans un monde où l'obsolescence des connaissances est très rapide. Face à la tendance naturelle à établir des rituels et à fixer les connaissances, la recherche est une garantie d'ouverture et donc de qualité.

Après appel d'offre, quarante projets de collaboration en génie médical sont parvenus au comité scientifique. Un tel programme a-t-il suscité le dialogue ou est-ce que la collaboration entre médecins, ingénieurs et chercheurs s'était déjà imposée avec l'omniprésence de la technique dans la médecine?

Oui, le dialogue existe. La plupart des projets présentés reposaient sur une intention préexistante de développement. Mais ces intentions souffraient d'un manque de ressources pour se réaliser et parfois d'un manque de partenaires. En posant la règle de la collaboration entre les trois partenaires d'une part et d'autre part que ces projets allaient bénéficier de ressources, on a créé les conditions nécessaires et suffisantes pour que ces intentions deviennent réalité à un horizon pas très lointain. Leur développement a été accéléré et leurs ambitions amplifiées.

Un tel programme demande des ressources. Au moment où celles-ci se raréfient, comment se fait-il qu'un tel projet puisse être lancé?

Ce programme constitue une des priorités retenues par le Conseil d'Etat et la direction de l'EPFL. Malgré les difficultés économiques, il est indispensable de poursuivre des développements correspondant aux options prioritaires.

Nous avons fait des économies et développé ces projets en redistribuant ces économies. Mais dans un premier temps, nous avons amorcé le programme à l'aide d'un prélèvement complémentaire sur un fonds des hospices cantonaux, destiné notamment à ce type d'action.

Certains parlent d'aliénation médicale face à son environnement technologique. Quelle est votre opinion?

Ce qui est premier, me semble-t-il, c'est la relation de soins entre deux

personnes, relation personnelle et intime. La technologie ne doit pas masquer cette relation première. Lorsque l'effet magique de la technologie étouffe la parole du soignant, c'est probablement néfaste. La technique n'est, me semble-t-il, qu'un moyen au service des soins.

*Propos recueillis
par Francine Beutler - CAST
(Centre d'appui scientifique
et technologique de l'EPFL)*

Le comité scientifique est composé des personnalités suivantes:

- Dr P.-A. Grandchamp, directeur scientifique de Kontron Instruments, président.
 - Professeur A. Blum, président de la commission de la recherche de la Faculté de médecine, chef du Service de gastro-entérologie, CHUV.
 - Professeur H. Bossart, directeur médical du Service des hospices cantonaux, chef du Service d'obstétrique, CHUV.
 - Professeur J. Costa, président de la Commission de la recherche de l'UNIL, directeur de l'Institut de pathologie, CHUV.
 - Professeur U. Meyer, Bio-Zentrum de l'Université de Bâle, département de pharmacologie.
 - Professeur J.-C. Vêdy, président de la Commission de recherche de l'EPFL, directeur du laboratoire de pédologie.
- Pour le comité de gestion, il a été fait appel à:
- Dr J.-J. Paltenghi, délégué à la planification, EPFL, président.
 - Professeur J.-C. Bünzli, vice-recteur, UNIL.
 - Dr Ch. Kleiber, directeur général du Service des hospices cantonaux.

Projets sélectionnés

Cinq projets sur quarante ont été retenus selon trois critères: la qualité scientifique, la pertinence et la faisabilité. Triple objectif: engendrer à moyen terme de nouvelles méthodes

de diagnostic, de nouvelles thérapies et analyser des phénomènes encore incompris:

1. Développement d'un pancréas bio-artificiel pour diabétiques
(*Development of a bioartificial pancreas*)

Environ 10% des diabétiques souffrent d'une forme particulière de cette maladie, qui détruit les structures sécrétant l'insuline (îlots de Langerhans). Pour éviter les complications potentielles de l'injection quotidienne d'insuline, d'autres approches thérapeutiques sont en cours de développement, en particulier, la transplantation de pancréas ou d'îlots de Langerhans humains.

Des chercheurs de la Division autonome de recherche chirurgicale du CHUV, de l'Institut de pharmacologie de l'UNIL ainsi que du Centre d'application laser et de l'Institut de génie chimique de l'EPFL s'apprêtent à développer une nouvelle méthode de purification de cellules productrices d'insuline et leur encapsulation pour parvenir au rejet.

Professeur P. Aebischer, Division de la recherche chirurgicale, CHUV; professeur B. Thorens, Institut de pharmacologie, UNIL; Dr I. Marison, Institut de génie chimique, EPFL; Dr F. Marquis-Weible, Centre d'application laser, EPFL.

2. Photodétection et photothérapie du cancer

(*Photodiagnostic imaging (PDI) and photodynamic therapy (PDT) of early squamous cell carcinomas of the pharynx, oesophagus and bronchi*)

L'imagerie photodiagnostique et le traitement photodynamique complèteront bientôt les méthodes traditionnelles de traitement des cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, pharynx, larynx), des bronches et de l'œsophage que sont la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie et l'immunothérapie. Cette méthode fait appel au principe de la phototoxicité, déclenchée par l'action combinée de la lumière (laser) et de colorants (injectés par voie intraveineuse) qui se fixent dans les tissus tumoraux.

C'est un projet d'une équipe unissant des chercheurs des Instituts de biochimie et de pathologie de l'UNIL, de l'Institut de génie de l'environnement de l'EPFL et du Service ORL du CHUV.

Professeur P. Monnier, chef du Service d'oto-rhino-laryngologie, CHUV; professeur H. Van den Bergh, Laboratoire de pollution atmosphérique et des sols, EPFL; professeur J. Costa, di-

recteur de l'Institut de pathologie, UNIL; professeur J.-P. Mach, Institut de biochimie, UNIL.

3. Immunothérapie spécifique des réactions allergiques

(*T cell response to major bee venom allergens and antigen-specific immunomodulation*)

Les mécanismes de l'immunothérapie sont encore mal connus. Le projet présenté par la Division d'immunologie et d'allergie du CHUV avec l'Institut de biochimie de l'UNIL tend à mieux définir le rôle des cellules antigènes spécifiques dans l'hypersensibilité au venin d'abeille et développer une stratégie qui permette de moduler cette réponse. En utilisant des peptides synthétiques comme substituts à l'antigène, les scientifiques chercheront à induire soit un état de tolérance cellulaire T, soit une modification de la production d'interleukines qui combattent l'infection.

On peut espérer que ce type d'approche puisse se faire dans d'autres affections comme les maladies auto-immunes et permette à moyen terme de développer une forme de vaccin cellulaire basée sur l'utilisation de peptides analogues.

Dr F. Spertini, Division d'immunologie et d'allergie, CHUV; Dr G. Corradin, Institut de biochimie, UNIL.

4. Etudes des propriétés physiques et du comportement fonctionnel de la paroi artérielle en vue de la prévention et du diagnostic de l'artériosclérose

L'artériosclérose est la cause principale de décès dans les pays industrialisés. A un stade avancé, elle peut conduire à l'infarctus du myocarde ou à l'attaque cérébrale.

Le projet mis sur pied par des chercheurs issus du Laboratoire de génie médical de l'EPFL, de la Division d'hypertension, du Département de médecine interne du CHUV et de l'Institut de pathologie de l'UNIL a pour but d'étudier la relation entre les contraintes mécaniques qui agissent sur les artères («frottements» du sang, variations de pression...) et les modifications fonctionnelles et structurelles (dépôts de graisse, microthromboses) des parois, qui conduisent à l'apparition de l'artériosclérose. Ce projet se concrétisera par l'élaboration de modèles réalistes et expérimentaux du système artériel en collaboration avec le Laboratoire de recherche Asulab de la Société de microtechnique et d'horlogerie (SMH).

Professeur J.-J. Meister, directeur du Laboratoire de génie médical, EPFL;

professeur H. Brunner, Division d'hypertension, CHUV; professeur P. Nicod, Médecine interne, CHUV; professeur C. Genton, Institut de pathologie, UNIL.

5. Mesure de la dépense énergétique humaine dans la vie quotidienne

On ne connaît pas encore avec certitude les besoins alimentaires optimaux de l'homme. Dans les pays développés, ces besoins sont en général surestimés, et les apports sont excessifs. Par contre, dans la plupart des pays en voie de développement, les besoins alimentaires réels des individus ne sont pas couverts.

Le projet qui unit le Laboratoire de métrologie de l'EPFL et l'Institut de physiologie de l'UNIL veut développer une méthode précise et fiable de mesure de l'activité physique des individus et de la dépense énergétique, pour déterminer de manière précise les besoins alimentaires des enfants et des adolescents à différents âges, des adultes en fonction de leur profession et de leur activité physique.

Cette mesure se fera par un appareil, de la taille d'un paquet de cigarettes, raccordé à des capteurs fixés à la ceinture, sur un poignet et sur une cheville; l'instrument de mesure enregistrera les signaux de ces capteurs.

Professeur P. Robert, directeur du Laboratoire de métrologie, EPFL; professeur E. Jéquier, directeur de l'Institut de physiologie, UNIL; Dr Y. Schutz, Institut de physiologie, UNIL.

ORBE

Dans immeuble neuf, au 2^e étage,

APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES

avec excellent confort, terrasse, vue, ascenseur. 1^{er} étage de 160 m² env. pour bureaux, etc. Places de parc à disposition.

Convendrait pour cabinet médical.

Gaston Cuhat, Dailens.

Tél. (021) 861 03 03.

À VENDRE À VEVEY

à 200 m de l'Hôpital du Samaritain,

BEL APPARTEMENT

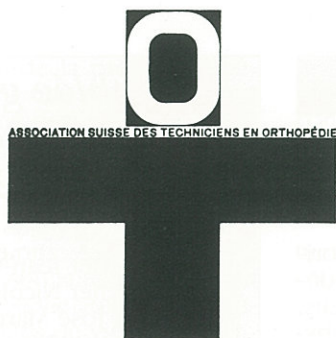
au rez de jardin: 3 chambres à coucher, salon, 2 salles d'eau, à usage de cabinet ou de logement. Location-vente, larges possibilités de financement.

Tél. (021) 617 87 07;

le soir (021) 653 47 32.

M. AMREIN

Orthopédiste-bandagiste



Atelier spécialisé pour la fabrication de prothèses,
appareils et corsets orthopédiques, lombostats
en tissus, supports plantaires, bandages
Location de cannes anglaises

**Tous bas et manchons de compression
(varices et drainages lymphatiques)**

14, rue de la Borde – 1018 Lausanne
Tél. 36 85 75 – Fax 36 20 02

FOSFOR

MédiFor: Dossiers médicaux

Adresses / Protocoles opératoires / Rapports / Ordonnances
Médicaments / Statistiques / Courrier personnalisé...

*Nous mettons toutes vos données à portée de main en
réseau, partagé avec votre assistance médicale grâce à un
logiciel créé personnellement avec notre aide et vos idées...*

MédiSlash

Gestion de cabinet médical / Factures / Rappels
Comptabilité / Relevé de factures / Comptes...

Cd-Rom

Lecteurs et bases de données médicales sur CD

**NOUVEAU: Solution pour l'acquisition,
la gestion et l'archivage d'images
à partir de toute source vidéo**



Fosfor SA, 15, chemin de la Biolleyre, 1066 Epalinges
Tél. 021/784 00 88, Fax 021/784 20 62
BUREAUTIQUE – LOGICIEL – FORMATION

LABORATOIRES

MÉDECINS

PERMANENCES

MÉDECINS-DENTISTES

PHYSIOTHÉRAPEUTES

**à vos problèmes
de gestion...**

... nos solutions



GESPOWER
Fiduciaire et applications informatiques

CH-1224 GENÈVE
20, ch. Saladin
Tél. : (022) 348 08 48
Fax : (022) 348 00 02

B-1180 BRUXELLES
2, av. Kammerdelle
Tél. : (2) 375 91 01
Fax : (2) 375 92 14

Communiqués

Assemblée générale du 26 novembre 1992

205 membres, dont 57 nouveaux, ont assisté à l'assemblée générale d'automne qui s'est tenue dans les locaux du Mövenpick à Ouchy.

Arrêtés fédéraux urgents

Après avoir approuvé les budgets de la SVM et de la Cafmed, les membres ont reçu une information du président sur les démarches entreprises par le comité et la FMH pour tenter de contrer les initiatives du Conseil fédéral voulant imposer un blocage des tarifs dans le domaine sanitaire. Le corps médical a, cependant, échoué dans ses tentatives de faire entendre raison aux hommes politiques qui, malheureusement, n'ont pas hésité à utiliser des arguments spécieux pour faire adopter ces mesures.

Cette situation est particulièrement inquiétante alors que le projet Schoch de révision de la loi sur l'assurance maladie a été remanié par le Conseil fédéral dans un sens que ne peut approuver la FMH.

Enquête permanente des frais d'exploitation du cabinet

C'est dans ce climat particulièrement tendu que la Commission permanente des affaires professionnelles, présidée par le Dr Allenbach, a été mandatée par le comité pour étudier l'introduction de cette enquête dans la société. Après avoir examiné la proposition de la Caisse des médecins, qui a mis sur pied le programme informatique, la CPAP a conclu, comme dix-huit autres sociétés cantonales, à la nécessité de procéder à cette étude sur plusieurs années.

Présentant toutes les garanties de confidentialité, elle permettra au médecin de se situer objectivement par rapport à ses confrères pratiquant la même spécialité. Quant au comité, il pourra se faire une image précise de la situation par groupe de spécialistes sur le plan cantonal, mais également par rapport à d'autres cantons. Elle lui permettra, surtout, de parler en connaissance de cause avec les partenaires qui, jusqu'alors, imposaient aux médecins leurs propres données.

Une discussion nourrie s'ensuivit afin de clarifier les tenants et les aboutissants de cette enquête. Des positions contrastées furent exprimées, mais lors

de la mise aux voix, une nette majorité en faveur de son introduction se dégagea. Cinq oppositions furent notées, alors que trente-trois personnes s'abstinrent.

L'enquête sera donc introduite au courant du deuxième trimestre 1993. Des informations complètes seront communiquées en temps voulu.

Bonne nouvelle: le journal de la «Caisse des médecins» de décembre 1992 annonce que cette enquête est une prestation gratuite offerte aux sociétés de médecine.

Rééquilibrage de la nomenclature médicale tarifée

Le Dr Allenbach présenta brièvement les principes qui ont guidé le groupe de travail chargé de proposer un rééquilibrage de la nomenclature médicale tarifée. Comme il s'agissait d'effectuer une opération «blanche», les prestations générales ont été revalorisées en trouvant des compensations sur le tarif du laboratoire se rapprochant, dès lors, de la liste OFAS. Après avoir recolté l'avis des groupes de spécialistes concernés, le comité a accepté ce projet qui sera soumis prochainement aux caisses.

Exposé du professeur Gilliland

Le président donna ensuite la parole au professeur Gilliland qui présenta un brillant exposé sur «Le coût du système de la santé et la démographie médicale en Suisse». Il serait téméraire de vouloir résumer en quelques lignes la teneur de cette conférence, mais nous croyons savoir que le texte sera repris sous forme d'un article à paraître dans la *Revue médicale de la Suisse romande*.

Très schématiquement, le professeur a souligné, avec force détails, le fait qu'il est faux de parler d'explosion des coûts de santé, alors qu'il s'agit d'une explosion des primes qui a lieu suite au transfert gigantesque des charges des collectivités publiques sur les assurés. Compte tenu de facteurs incompressibles – tels le vieillissement de la population, la pléthore médicale – les coûts de la santé vont forcément s'accroître pour atteindre quelque 10% du PIB (à l'heure actuelle, la Suisse se trouve dans la très bonne moyenne des pays de l'OCDE, soit à quelque 8% du PIB).

Face aux problèmes posés par la pléthore, le professeur releva l'importance d'un contrôle des abus effectué par le corps médical lui-même. Il ne faut pas oublier que la minorité de

Assemblée générale du 26 novembre 1992

Membres titulaires

M.	Aebischer Jean-Claude
M ^{me}	Aebischer Nicole
M.	Arroja José Manuel
M	Bagutti Carlo
M.	Baumgartner Jean-Daniel
M.	Baylon Pascal
M ^{me}	Belgrand-Paunescu Liliana
M.	Berney Pascal
M ^{me}	Burnier Denise
M.	Chevey Jean-Michel
M.	Christinaz Denis
M.	Claeys Michel
M ^{me}	Cottier-Hofstetter Angela
M.	Curchod Sven
M ^{me}	Decrey Wick Hedwige
M ^{me}	Dedelley Chevey Jacqueline
M.	Ecoffey Yves
M ^{me}	Estoppey Damaris
M.	Fossati Carlo
M.	Fournier Dominique
M.	Gabathuler Jean
M.	Giorgis Bernard
M.	Grandjean Christophe
M.	Hurni Michel
M ^{me}	Joggi-Rivier Léonore
M ^{me}	Joyet-Abrecht Susan
M ^{me}	Klinke Siriana
M ^{me}	Laufer Dominique
M.	Leemann Philippe
M.	Leisinger Hans Jürg
M.	Leresche Pierre-Henri
M.	Leuenberger Jean-Frédéric
M ^{me}	Lodeweyckx Magdalena
M ^{me}	Maeder-Ingvar Malin
M.	Naegeli Christopher
M.	Nicolet Jean-François
M.	Rosset Pierre
M.	Rottenberg René
M.	Roux Etienne
M.	Ruttimann Yves
M.	Saegesser Philippe
M.	Sanches Joao
M.	Schneiter Robert-Jean
M ^{me}	Schnyder Christiane
M.	Simon Philippe
M ^{me}	Soldini Prêtre Gabriela
M.	Spinosa Gian Piero
M.	Stauffer Jean-Christophe
M.	Sturzenegger Michael
M ^{me}	Terrail Anne
M.	Tkatch Lubos
M.	Udin Bachtiar
M ^{me}	Vaney Anne-Catherine
M.	Wellinger John

Membres associés

M.	Fiala Jean-Marc
M.	Gacond Cyril
M.	Haerri Alain
M.	Liechti Bernard
M.	Monnier Patrick
M.	Restellini Alexandre

«moutons noirs» de la profession détourne à ses fins une part totalement disproportionnée des recettes du système de santé.

Finalement, la collectivité va devoir se poser les questions fondamentales sur le type de santé qu'elle veut et à quel prix. A ces questions, le professeur souhaite simplement qu'on ajoute de la vie aux années plutôt que des années de vie!

Après avoir été très longuement et très chaleureusement applaudi, le professeur Gilliand répondit à de nombreuses questions.

A noter, finalement, que, pendant le quart d'heure des questions au comité, le médecin cantonal a été interpellé par plusieurs membres sur les problèmes soulevés par les médias et par ses propres déclarations quant aux pratiques abusives de confrères.

Pour le comité de la SVM

Le secrétaire général: D. Petitmermet

Assistants médicales DFMS

Recommandations de salaire pour 1993

Après avoir procédé à une évaluation de la situation et à une consultation des groupes régionaux de la SVM, le comité de la SVM présente les recommandations suivantes à ses membres:

Malgré l'injustice faite au corps médical par l'autorité fédérale lui imposant un blocage des tarifs ambulatoires pour 1993, le comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de faire supporter cette mesure aux assistants médicales.

Compte tenu, cependant, de la dégradation de la situation économique et des sacrifices qui seront demandés à l'ensemble de la population, le comité adopte la position nuancée suivante:

1. Salaires bruts recommandés:

Indexation minimale: 0,8%.

Prime d'ancienneté: garantie.

13^e salaire: garanti.

Remarques

En fonction de la situation économique du cabinet, l'employeur devrait envisager une compensation – généralement admise dans les milieux économiques – de 2 à 3%; la compensation intégrale du renchérissement, qui s'établit à 3,5%, pouvant bien entendu être octroyée.

1.1 Première année de service

Salaire de base brut: Fr. 43 550.– par an, soit Fr. 3350.– en treize mensualités.

Le salaire est donc revalorisé de 1,6% par rapport à 1992. Le comité considère cette revalorisation comme un plancher minimal que l'employeur se doit de respecter.

1.2 Prime d'ancienneté

Le comité rappelle que cette éventuelle augmentation est fixée d'un commun accord entre les parties au cours d'un entretien de qualification en fin d'année.

La prime d'ancienneté peut aller jusqu'à Fr. 135.– par mois qui s'ajoutent au salaire de base. Comptent comme années de service, les années durant lesquelles l'assistante médicale a exercé sa profession.

Le comité recommande que cette prime soit utilisée de manière dégressive: prime complète dans les cinq premières années et jusqu'à Fr. 100.– dans les cinq suivantes.

Les primes sont accordées en général pendant les dix premières années de service. Il est entendu que suivant les qualifications et le mérite de l'employée, l'employeur peut continuer de l'accorder à bien plaisir.

1.3 Travail à temps partiel rétribué au mois

Pour le travail à temps partiel, le salaire brut s'élève au 1/43 du salaire brut entier – selon chiffres 1.1, 1.2 et 1.3 – multiplié par le nombre d'heures de travail hebdomadaire convenu.

1.4 Salaire horaire

Un salaire horaire est déterminé en cas d'horaire de travail irrégulier ou très réduit. Pour l'établir, on tiendra compte de la formation, des années de service, du degré de responsabilité, des normes de salaire horaire régionales, etc.

Le salaire horaire se situera dans une fourchette de Fr. 20.– à Fr. 27.–, y compris la part du 13^e salaire. Il sera complété par une contribution aux vacances de 8,33% correspondant aux quatre semaines habituelles.

1.5 Retenues sur le salaire brut

AVS, AI, AC, APG: 6,05%.

Assurance accidents non professionnels: 1,102%.

Prévoyance professionnelle (2^e pilier LPP): la part de l'employée (habituellement 50%) est calculée en fonction de l'âge, selon le certificat de l'assurance.

2. Conditions générales

2.1 Formation

– Diplôme de la Fédération des médecins suisses (estampillé) ou certificat de capacité de la FMH.

– Certificat de radioprotection et autorisation de faire des radiographies.

2.2 Conditions de travail

– Semaine de 43 heures en moyenne annuelle.

– Quatre semaines de vacances (assistantes médicales de moins de vingt ans et de plus de cinquante: cinq semaines).

Toute dérogation importante à ces conditions sera répercutée sur le salaire.

2.3 13^e salaire

Le 13^e salaire est compris dans le salaire annuel. Si les rapports de service n'ont pas duré toute l'année, le 13^e salaire sera versé au prorata des mois d'engagement.

2.4 Gratification

La gratification éventuellement accordée est une prestation à bien plaisir de l'employeur et ne doit en aucun cas être considérée comme un précédent.

2.5 Contrat de travail

Finalement, le comité recommande vivement d'établir un contrat en bonne et due forme avec l'employée, afin de garantir des rapports de travail juridiquement transparents.

Comité de la Société vaudoise de médecine

Le président: Dr P. W. Loup

Le secrétaire général: D. Petitmermet

Questionnaire sur les CTR

Vous avez reçu, avec notre convocation à l'assemblée générale, un questionnaire concernant les Centres de traitement et de réadaptation. Nous avons, en effet, accepté de diffuser celui-ci aux membres de la SVM, le sujet étant non seulement intéressant puisque touchant au système médico-social vaudois, mais nécessitant, de plus, que le principal milieu professionnel concerné – le corps médical – puisse s'exprimer à son égard.

L'enquête a rencontré un succès certain puisque 460 d'entre vous ont accepté de répondre.

Vous trouverez ci-après les résultats de ce sondage.

Résultats

● Nombre d'exemplaires distribués: 1540 (100%)

● Nombre d'exemplaires rentrés: 460 (29,9%)

1. Connaissez-vous l'abréviation CTR?

oui: vaguement et non: 40,35% 59,65%

2. Saviez-vous ce qu'est un CTR?

oui: vaguement et non: 43,9% 56,1%

3. Connaissez-vous de manière précise les trois types de mission des CTR?

oui: vaguement et non: 30,6% 69,4%

4. *Estimez-vous que les CTR répondent à un réel besoin?*
 oui: 91,3% non: 8,7%
5. *Avez-vous déjà eu l'occasion d'aiguiller l'un de vos patients (ou plusieurs) vers un CTR?*
 oui: 40,5% non: 59,5%
6. *La formule des CTR présente-t-elle un avantage économique?*
 oui: 64,2% non: 9,6% sans opinion: 26,2%
7. *Si vous connaissiez déjà les CTR, étiez-vous également conscients de l'aspect qualitatif de leurs prestations?*
 Sur 288 réponses
 oui: 59,4% non: 40,6%
8. *D'où proviennent les patients des CTR?*
 - d'un hôpital de soins aigus: 60%*
 - de leur domicile adressés par leur médecin: 51,1%*
 - de leur domicile spontanément: 11,1%*
 * Le total excède 100% car plusieurs réponses sont possibles.
9. *Savez-vous ce qu'est une unité d'accueil temporaire?*
 oui: 59,7% vaguement et non: 40,8%
10. *Désirez-vous recevoir une documentation ou des précisions supplémentaires sur les centres de traitement?*
 oui: 44,5% non: 55,5%

Composition de l'échantillon

- libres praticiens	334	73%
- hospitaliers	65	14%
- double fonction	47	10%
- sans mention	14	3%
Total	460	100%

Prévention du suicide

Après les campagnes auprès des médecins contre le tabagisme puis le sida, la FMH et l'Office fédéral de la santé publique organisent une troisième campagne de sensibilisation en faveur de la prévention du suicide au cabinet médical.

Combien y a-t-il de morts annuelles en Suisse par accident de la route? Réponse: environ 900. Combien y a-t-il de morts en Suisse par suicide? Réponse: environ 1500 (= proportion double des chiffres des Etats-Unis et triple de ceux de Grande-Bretagne). Pour les hommes entre 25 et 34 ans en

Suisse, le suicide est la première cause de mortalité.

Savez-vous qu'en Suisse, le nombre annuel de tentatives de suicide médicalement contrôlées se situe aux alentours de 10 000?

Les personnes qui se suicident ou tentent de le faire se trouvent dans une situation de crise (psycho-sociale ou dépressive). Elles présentent des signes avant-coureurs que nous, médecins, pouvons apprendre à entendre et décoder. Les études montrent que, dans ce cas, le médecin est souvent l'interlocuteur de la dernière chance.

Des séminaires de deux après-midi sont organisés à Lausanne, Yverdon et le Chablais, ainsi que dans d'autres lieux de Suisse romande, au début de 1993.

(Pourquoi prévention du suicide? - La crise: la reconnaître et en parler. - Dépression et idées suicidaires: comment les entendre, questions à poser. - Mesures thérapeutiques.) Une documentation sera à disposition.

Informations et inscriptions:
 M^{me} B. Weil, Secrétariat général de la FMH, Elfenstrasse 18, 3000 Berne, tél. 031/43 55 43.



Les centres de prévention: pour qui, pourquoi?

Promouvoir la santé et participer à la prévention des maladies, tels sont les buts poursuivis par les quatre centres de prévention (CP) vaudois.

D'où viennent-ils?

Ils sont issus du Programme national de la recherche n° 1A sur la prévention des maladies cardio-vasculaires qui s'est déroulé entre 1977 et 1980 à Nyon sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique. Sur cette base, les ligues de la santé ont développé leurs activités de prévention et de promotion de la santé et ont créé les quatre Centres de prévention de Nyon, Yverdon-les-Bains, Lausanne et La Tour-de-Peilz.

Un centre de prévention, c'est...

... un lieu qui regroupe diverses activités permettant d'agir sur les facteurs de risques des maladies dites «de civilisation» tels que:

- stress et hypertension
- sédentarité
- hypercholestérolémie et obésité
- tabagisme et alcoolisme
- troubles du sommeil.

Le centre de prévention propose également des activités aux personnes atteintes de maladies rhumatismales, cardio-vasculaires, pulmonaires, d'ostéoporose...

Il offre?

Notamment, des cours et ateliers en petits groupes, des consultations diététiques, des groupes de rencontre, des conférences, des expositions, des interventions en entreprises, des conseils et des supervisions dans les cuisines communautaires, des appuis aux intervenants du champ de la prévention.

Un centre de prévention, pour qui?

Pour l'ensemble de la population de la région qu'il dessert. Ses activités s'adressent particulièrement aux groupes suivants:

- petite enfance, enfants scolarisés et adolescents
- apprentis, étudiants
- jeunes mères
- adultes, personnes âgées
- associations publiques ou privées
- entreprises, écoles, garderies, etc.

Quels partenaires?

Les centres de prévention collaborent avec diverses institutions et partenaires, par exemple les services de la santé scolaire et post-scolaire, les centres médico-sociaux de l'OMSV, les centres médico-sociaux Pro Familia, le corps médical, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive pour l'évaluation des activités en entreprises, les ligues et associations membres de la Fédération vaudoise des ligues de la santé, les responsables de restaurants collectifs...

Quelle collaboration avec le corps médical?

Les médecins constituent un groupe de partenaires essentiels avec qui les centres de prévention souhaitent intensifier les échanges et la collaboration.

En moyenne, un tiers de la clientèle est dirigée sur les centres par des médecins. Rappelons que les différentes prestations proposées n'ont pas un but thérapeutique: il s'agit d'éducation à la santé.

Mais elles peuvent offrir une bonne complémentarité lors d'un suivi médical, en particulier les cours liés à l'alimentation: «Maigrir», «Prévention de l'ostéoporose», «Cholestérol et maladies cardio-vasculaires», l'apprentissage de technique de détente ou de relaxation comme le training autogène selon le Dr Schultz, l'école du dos, la méthode Feldenkrais...

Ces cours, dont le tarif est calculé au plus juste, ne sont pas pris en charge par les assurances, à l'exception de la physiothérapie respiratoire pour enfants asthmatiques (Yverdon-les-Bains).

Il est important de savoir que tous les animateurs sont des professionnels, diététiciennes, infirmières, assistants sociaux, physiothérapeutes, éducateurs, aptes à enseigner leur spécificité et à animer des petits groupes. Ils sont en formation continue et leur travail est supervisé.

Les centres de prévention (CP) vaudois sont rattachés à la Fédération vaudoise des ligues de la santé (FLS) et dépendent localement de la section ou de l'association régionale.

Le financement de chaque centre est assuré par une participation des bénéficiaires, des subventions publiques, des dons et des cotisations.

D^r Georges Rappoport, président de la Ligue vaudoise contre les rhumatismes, président de la Commission des programmes de la FLS.

Pour les quatre centres de prévention: Claude Nicole, coordinatrice, Yverdon-les-Bains.

Les membres de la Fédération des ligues de la santé sont: la Ligue vaudoise contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme, la Ligue vaudoise contre les maladies cardio-vasculaires, l'Association vaudoise du diabète, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, la Fondation vaudoise pour la mucoviscidose, l'Association des dialysés du canton de Vaud.

Guide médical romand 1993

Le comité de la SVM a appris qu'un éditeur souhaitait envoyer un guide médical sous forme d'un tout ménage. Le médecin s'inscrivant devait, quant à lui, s'engager à verser la somme de Fr. 100.-.

Inutile de souligner que le comité s'oppose avec vigueur à un tel démarchage. Comme il l'a déjà fait par le passé pour d'autres initiatives de ce type (exemple: *Annuaire téléphonique commercial suisse pour l'industrie et l'artisanat*), il vous recommande de boycotter cette proposition et de refuser, le cas échéant, de payer la facture.

*Comité de la SVM
Le secrétaire général:
D. Petitmermet*

Utilisation de la position 0028 de la NMT

Le comité de la SVM a été informé par la caisse maladie SUPRA qu'elle s'était livrée à un sondage sur l'utilisation de la position 0028 par les médecins. Pour ce faire, la caisse a demandé aux médecins ayant facturé cette position d'adresser au médecin-conseil copie du rapport.

Selon la SUPRA, il ressort de ce sondage que la grande majorité des documents sont facturés à juste titre (*sic*)! Cela fait plaisir de l'apprendre, non?

Il y a bien un certain nombre de cas qui ne devraient pas être à charge des caisses; nous nous permettons de vous le rappeler:

- Certificats:
- pour le Service des automobiles,

- à l'adresse de clubs sportifs,
- à l'adresse d'assurances vie,
- appuyant une demande de dispense de service militaire.

Fort de cette expérience, la SUPRA a exprimé le souhait, par souci d'économie, de recevoir automatiquement la photocopie du rapport afin d'éviter de demander des renseignements superflus.

Le comité de la SVM a examiné cette proposition à laquelle il a décidé de ne pas donner suite. Ces documents sont indispensables aux médecins responsables des traitements. Ces informations essentielles ne concernent pourtant pas forcément le médecin-conseil. Il en va du respect du secret médical que le médecin doit à son patient!

*Au nom du comité de la SVM
Le secrétaire général
Daniel Petitmermet*

Cours de perfectionnement 1992-1993

Judi 28 janvier 1993, de 9 heures à 12 h. 30

Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne

Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur
(professeur J.-J. Livio)

Modérateur: D^r Bourgeois

Les Jeudis de la Vaudoise

Hanche, genou, pied: problèmes quotidiens

Hanche

- | | | |
|----------|---|------------------------------|
| 9 h. | Sémiologie et traitement chirurgical de la coxarthrose | <i>Professeur Livio</i> |
| | La nécrose aseptique de la hanche | |
| 9 h. 20 | ● physiopathologie et clinique | <i>D^r Leyvraz</i> |
| 9 h. 35 | ● place de l'IRM et de la scintigraphie osseuse | <i>D^r Landry</i> |
| 9 h. 45 | La périarthrite de la hanche: sémiologie et traitements | <i>D^r Gobelet</i> |
| 10 h. | Discussion | |
| 10 h. 05 | Comment aborder une boiterie chez l'enfant | <i>D^r Vaucher</i> |
| 10 h. 20 | Discussion | |
| 10 h. 25 | Pause | |

Genou

- | | | |
|----------|---|------------------------------|
| 10 h. 55 | Physiopathologie et sémiologie des lésions ligamentaires aiguës et chroniques | <i>D^r Leyvraz</i> |
| 11 h. 15 | Apport de l'IRM dans les lésions ligamentaires | <i>D^r Landry</i> |
| 11 h. 20 | Discussion | |

Pied

- | | | |
|----------|---|-------------------------------|
| 11 h. 25 | Dépistage des pathologies du pied chez l'enfant: quand en référer à l'orthopédiste? | <i>D^r Dutoit</i> |
| 11 h. 40 | Sémiologie, investigations et traitements de l'hallux valgus | <i>D^r Udin</i> |
| 11 h. 55 | Etiologies, investigations et traitements des métatarsalgies | <i>D^r Sinniger</i> |
| 12 h. 10 | Prescription et confection d'un support plantaire | <i>M. Kern</i> |
| 12 h. 20 | Discussion | |
| 12 h. 30 | Fin | |

Cogesta Structure SA

Conseil et gestion en assurances

Fondée en 1975

Indépendante de toute compagnie
d'assurances

Responsable:
Serge GOY, diplômé en assurances
1012 Lausanne, av. Victor-Ruffy 53
Téléphone 021/653 53 21

**AYEZ LE BON RÉFLEXE:
FAITES CONFIANCE À COGESTA
CONFIEZ-NOUS VOTRE DOSSIER D'ASSURANCES**

Le spécialiste des professions médicales

Consultant du secteur médical hospitalier et leader dans ce domaine, **ADIA MÉDICAL** est

la réponse à vos recherches de personnel

pour votre cabinet.

Rapidité, compétence, liberté de choix dans les solutions proposées.

Nous vous libérons des contraintes inhérentes à l'embauche du personnel.

N'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone 021/311 13 13. Nos conseillers vous renseigneront volontiers.

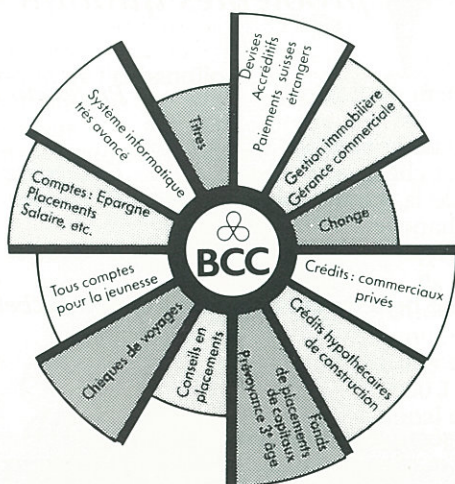
ADIA MÉDICAL, av. Ruchonnet 30, 1003 Lausanne.

Ouvert sans interruption de 8 heures à 18 heures, service de garde le week-end (Bip).



ADIA MEDICAL

les services BCC



1003 Lausanne
Rue Saint-Laurent 21 **20 65 41**

1800 Vevey
Av. du Gén.-Guisan 15 **921 41 41**

1400 Yverdon
Rue du Lac 35 **(024) 21 51 88**

BCC  **GZB**

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme



MARCEL BLANC+CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Installations pour médecins et hôpitaux
Membre F.A.S.

LE SPÉCIALISTE pour :

- Instruments de chirurgie
- Appareils électroniques de diagnostic et de thérapie
- Mobilier pour hôpitaux et cabinets médicaux
- Matériel à usage unique

**RÉPARATION
ENTRETIEN
FABRICATIONS SPÉCIALES**

1052 LE MONT

En Budron C n° 2

☎ 021/652 43 73-74 – Fax 021/652 44 10

Calendrier médical vaudois

Période du 11 janvier 1993

au 19 février 1993

N° 1/93

LUNDI 11 JANVIER

12 h.-13 h. 30: Séminaire de l'Unité de stérilité du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditoire de la Maternité, CHUV. – D^r T. Pache: «Perturbation des mécanismes de sélection folliculaire et transformation polykystique des ovaires. Concept et implications.»

MARDI 12 JANVIER

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Salle de conférences, Bugnon 27, Lausanne, entrée C3. – D^r E. Felley-Bosco (Bethesda, Etats-Unis): «Functional and genetic approaches to study the role of point mutations in carcinogenesis.»

17 h.: Séminaire du Département de chirurgie plastique et reconstructive. – Salle 319, BH 14. – D^r Richon: «Traitement des gelures.»

MERCREDI 13 JANVIER

12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – BH 11-325, salle de colloques. – D^r M. Roulet, privat-docent: «Gastro-entérologie/Nutrition.»

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Bugnon 27, Lausanne, entrée C3. – Professeur U. C. Ruegg: «Pharmacologie des canaux calciques.»

16 h. 30: Séminaire de l'Institut universitaire de médecine et d'hygiène du travail. – Bugnon 19, Lausanne, salle de colloques, niveau 2. – Professeur C. Gailloud: «Accidents de travail et blessures oculaires.»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D^r P. Clarke, privat-docent: «Prolifération et migration des cellules du système nerveux.»

JEUDI 14 JANVIER

9 h. 45-12 h.: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – D^{rs} J.-P. Zellweger, J. Cornuz et B. Burnand: «Désaccoutumance au tabac: rôle du praticien.»

11 h. 15-12 h.: Colloque commun de la Division des maladies infectieuses du DMI, Hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – D^r S. Leyvraz: «Cours de formation postgraduée sida: Lymphome et sarcome de Kaposi.»

15 h. 15: Leçon inaugurale du D^r D. Thiébaud, privat-docent. – Auditoire Mayor, CHUV. – «De l'hypercalcémie à la découverte d'une nouvelle hormone: PTHrP.»

16 h. 15: Colloque du Service d'ophtalmologie. – Auditoire de l'hôpital, av. de France 15, Lausanne. – Professeur Gailloud: «Périphérie rétinienne en stéréoscopie.»

18 h.: Colloque ORL. – Auditoire Yersin, CHUV. – D^r Cl. Guillemin: «L'importance du fractionnement en radiothérapie ORL.»

LUNDI 18 JANVIER

9 h. 45-10 h. 30: Séminaire du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. – Auditoire du Bercaill, Chablère 5, Lausanne. – Professeur J. Kellerhals (Genève): «Styles d'éducatifs et estime de soi du préadolescent.»

11 h. 30: Séminaire de l'Institut de physiologie. – Salle de séminaires, Bugnon 7, Lausanne. – D^r G. Rovelli (Stanford, Etats-Unis): «Chimeric TNF-neurotrophin receptors as a tool to study survival and differentiation in neuronal cells.»

18 h.-19 h.: Séminaire de l'Institut d'histoire de la médecine. – Auditoire de l'institut, Falaises 1, Lausanne. – G. Saudan: «Quand la clinique chirurgicale précède la physiologie expérimentale: Jacques et Auguste Reverdin à Genève, 1882/1883.»

MARDI 19 JANVIER

11 h.-12 h.: Conférence de l'Institut de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques, Bugnon 19, Lausanne. – M^{me} D. Gilliard: «Chutes et fractures de l'extrémité supérieure du fémur: importance des facteurs de risque.»

12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – D^r O. Spertini: «Rôle de L-Selectine dans l'adhésion leucocytaire.»

15 h. 30: Séminaire de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. – Salle de colloques, BH 19, CHUV. – Professeur Th. Lemarchand: «Evolution de la recherche en thyrologie expérimentale.»

17 h.: Séminaire du Département de chirurgie plastique et reconstructive. – Salle 319, BH 14. – D^r Emeri: «Mammoplasties de réduction à cicatrices courtes.»

MERCREDI 20 JANVIER

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de Montreux. – Salle de conférences. – D^r N. de Coulon: «Crise et migration (ethnopsychiatrie).»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D^r P.-A. Despland, PA: «L'apport du potentiel évoqué auditif dans le neuromonitoring et en réanimation. – D^{se} C. Fischer (Lyon).»

17 h. 30: Colloque romand de radioprotection. – Auditoire Olivier, CHUV. – R. Mini (Berne): «Enquête sur les doses délivrées par le radiodiagnostic en Suisse.»

JEUDI 21 JANVIER

9 h. 30: Colloque du Service de rhumatologie. – Auditoire L. Michaud, Hôpital Nestlé, Lausanne. – «Arthrites inflammatoires: présentation de trois cas.»

9 h. 30: Colloque de formation postgraduée du groupe des Préalpes. – Hôtel du Chamois, L'Etivaz: «Médecine et montagne.»

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19. – Professeur B. Ruedi (Neuchâtel): «Que faire face à une infertilité du couple?» – D^r M. Germond: «Utilité diagnostique et thérapeutique de la procréation assistée pour le couple stérile.»

11 h.-12 h.: Conférence du Service de rhumatologie. – Auditoire L. Michaud, Hôpital Nestlé, CHUV. – D^r B. Buchs: «Ostéoporose: qui, quand et comment traiter?»

17 h. 15: Leçon inaugurale du professeur associé D. Schorderet. – Auditoire Roux, CHUV. – «Généétique moléculaire: du gène au patient.»

18 h.: Colloque ORL. – Auditoire Yersin, CHUV.

– D^r B. Jaques: «Reconstruction après mandibulectomie interruptrice: expérience lausannoise.»

VENDREDI 22 JANVIER

12 h.: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 6, CHUV. – Professeur F. Bachmann: «Traitement de la thrombose veineuse profonde par héparines à bas poids moléculaire.»

LUNDI 25 JANVIER

20 h. 30: Conférence à la Fondation de Nant. – Clinique de Nant, Corsier. – M. F. Conne: «Approche mathématique avec les enfants de Chamoyron.»

MARDI 26 JANVIER

12 h.: Colloque de l'Hôpital de Nyon. – Salle du Corjon. – D^r P.-F. Unger: «Quiz de médecine d'urgence.»

12 h. 30: Colloque multidisciplinaire de dermatologie-immunologie-néphrologie-rhumatologie. – Hôpital de Beaumont, salle 305, Lausanne. – D^r O. Estoppey: «Purpura d'évolution fatale.»

17 h.: Séminaire du Département de chirurgie plastique et reconstructive. – Salle 319, BH 14. – D^r Wiesner: «Rapport du G.E.M. (chirurgie de la main).»

MERCREDI 27 JANVIER

12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – BH 11-325, salle de colloques. – Professeur A. Calame, D^r C. L. Fawer, privat-docent: «Développement/néonatalogie.»

17 h. 15-18 h. 15: Rencontre du Service de chirurgie. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur P. Francioli: «Sida et chirurgie.»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D^r P. Pedrazzi: «Carcinomatose méningée et confrontation anatomoclinique.»

JEUDI 28 JANVIER

9 h.-12 h. 30: Jeudi de la Vaudoise. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur J.-J. Livio: «Hanche, genou, pied: problèmes quotidiens.»

10 h.-13 h.: Colloque postgradué du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditoire de la Maternité. – «Infections génitales hautes (PID).»

10 h. 30: Colloque à l'Hôpital du Pays-d'Enhaut. – Modérateur: D^r G. Salem, D^r B. Piccard: «Sommeil et concentration: 5 jours sur l'Atlantique en ballon.»

11 h. 15-12 h.: Colloque commun de la Division des maladies infectieuses du DMI, Hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – D^r C. Lugeon: «Staphylocoques résistants à la méthicilline: revue et épidémiologie au CHUV.»

VENDREDI 29 JANVIER

8 h. 30: Colloque d'oncologie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – Professeur W. Matthei (Bruxelles): «Rôle de la chirurgie dans l'approche pluridisciplinaire du cancer mammaire.»

13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut d'histoire de

la médecine. – Auditoire Tissot, CHUV. – J. Roubert (Lyon): «Hygiène et conditions d'hospitalisation dans les hôpitaux de Lyon, 1830-1930.»

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER

9 h. 45-10 h. 30: Séminaire du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. – Auditoire du Bercail, Chablère 5, Lausanne. – Dr R. Traube (Neuchâtel): «Le contre-transfert en famille: microanalyse des postures. Etude de l'émergence du thème prévalent lié aux symptômes.»

12 h.-13 h. 30: Séminaire de l'Unité de stérilité du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditoire de la Maternité, CHUV. – Dr F. Gomez, privat-docent: «Traitement gonadotrope de l'infertilité masculine: état de la question.»

18 h.-19 h.: Séminaire de l'Institut d'histoire de la médecine. – Auditoire de l'Institut, Falaises 1, Lausanne. – I. von Buelzingsloewen (Paris): «Le rôle de l'enseignement clinique dans la médicalisation de la société allemande: le cas de Göttingen (1730-1850).»

MARDI 2 FÉVRIER

11 h.-12 h.: Conférence de l'Institut de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques, Bugnon 19, Lausanne. – M^{me} C. Bruno: «Clientèle et activités du Bureau d'orientation des urgences médicales.»

12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – Dr B. Polla (Genève): «Protéines de stress.»

15 h. 30: Colloque de la Division d'endocrinologie et du métabolisme. – BH 19, CHUV. – Dr P. Bischof, privat-docent (Genève): «Les isohormones des gonadotrophines chorioniques et pituitaires: physiologie et importance pour l'interprétation des dosages.»

17 h.: Séminaire du Département de chirurgie plastique et reconstructive. – Salle 319, BH 14. – Dr Dey: «Traitement «moderne» des plaies.»

MERCREDI 3 FÉVRIER

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques du Département de médecine interne du CHUV et de l'Institut de pathologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – Drs M.-D. Schaller, C. Gerber: «Fibrillation auriculaire et ictère subit.»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – Dr P. Clarke, privat-docent: «L'acquis et l'inné dans le développement du système visuel.»

JEUDI 4 FÉVRIER

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Policlinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19. – Professeur P. Jaeger (Berne): «Lithiase urinaire: quel diagnostic et quel traitement? Discussion à partir de cas pratiques.»

11 h.-16 h. 30: Journée romande de cardiologie. – Auditoire César-Roux, CHUV. – «Les arythmies auriculaires: banales ou graves?» Renseignements: Professeur L. Kappenberger, CHUV, tél. 021/314 46 89.

11 h. 15-12 h.: Colloque commun de la Division des maladies infectieuses du DMI, Hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – Dr D. Hohl: «Cours de formation postgradué sida: dermatologie et sida.»

14 h. 15-16 h.: Conférence des Services universitaires de psychiatrie. – Auditoire de la Clinique psychiatrique de Cery. – M^{me} M. Péruchon (Pa-

ris): «Délire, dépression et démence chez le sujet âgé sous éclairage psychanalytique.»

VENDREDI 5 FÉVRIER

8 h. 30: Colloque d'oncologie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – Dr B. Duvoisin: «Indication à l'IRM en oncologie.»

13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut d'histoire de la médecine. – Auditoire Tissot, CHUV. – A. H. Murken (Aachen): «Hygiène et développement de l'hôpital en Europe, XVIII^e-XX^e siècle.»

MERCREDI 10 FÉVRIER

12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – BH 11-325, salle de colloques. – Dr J. Nielsen: «MC: nouvelles perspectives thérapeutiques.»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – M^{me} S. Mac Donald: «Eutonnie: une thérapeutique dans le domaine de la douleur et de la souffrance.»

JEUDI 11 FÉVRIER

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Policlinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19. – Dr D. Hohl: «Traitement du psoriasis: nouveaux aspects. – Quiz cliniques et diagnostiques de cas dermatologiques.»

11 h. 15-12 h.: Colloque commun de la Division des maladies infectieuses du DMI, Hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Drs M. Roulet, A. Iten: «Prise en charge des problèmes nutritionnels chez les patients HIV+.»

12 h.-13 h. 30: Séminaire de l'Unité de stérilité du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditoire de la Maternité, CHUV. – Dr F. Gomez, privat-docent: «Traitement gonadotrope de l'infertilité masculine: état de la question.»

17 h. 15: Leçon inaugurale du professeur associé A. Marazzi. – Auditoire César-Roux, CHUV. – «Analyse de données médicales: l'approche computationnelle.»

VENDREDI 12 FÉVRIER

8 h. 30: Colloque d'oncologie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – Dr R. Issels (Munich): «Regional HT combined with systemic chemotherapy for high risk sarcomas – the KGMC experience.»

13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut d'histoire de la médecine. – Auditoire Tissot, CHUV. – N. Gorina (Barcelone): «L'hôpital du Saint-Esprit, Barcelone: un modèle d'assistance et de traitement des tuberculeux dans la première moitié du XX^e siècle.»

MARDI 16 FÉVRIER

12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – Dr R. Lauener (Zurich): «Antigène CD14: pas seulement un récepteur pour LPS?»

17 h.: Séminaire du Département de chirurgie plastique et reconstructive. – Salle 319, BH 14. – Dr Emeri: Rapport «Satellite symposium» Munich: «Advances in breast reconstruction.»

MERCREDI 17 FÉVRIER

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de Montreux. – Salle de conférences. – Professeur Ph. Leuenberger: «Apnée du sommeil: démarche diagnostique et approche thérapeutique.»

17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – Dr P. Pedrazzi; dis-

cutant: Dr P. Francioli, privat-docent: «Polyradiculonévrite et syndrome de Wallenberg d'origine inhabituelle.»

JEUDI 18 FÉVRIER

9 h.-12 h. 30: Jeudi de la Vaudoise. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur R. Hausler (Berne): «Diagnostic et traitement des vertiges.»

9 h. 30: Colloque du Service de rhumatologie. – Auditoire L. Michaud, Hôpital Nestlé. – «Des cervicobrachialgies peu banales: présentation de trois cas.»

11 h.-12 h.: Conférence du Service de rhumatologie. – Auditoire L. Michaud, Hôpital Nestlé. – Dr F. Spertini: «Auto-immunité: développements récents.»

11 h. 15-12 h.: Colloque commun de la Division des maladies infectieuses du DMI, Hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Dr D. Pittet: «Bactériémies nosocomiales au cours des dix dernières années: tendance et modèle prédictif.»

16 h. 15: Colloque du Service d'ophtalmologie. – Auditoire de l'hôpital, av. de France 15, Lausanne. – Dr Gonvers: «Quoi de neuf dans la chirurgie vitéo-rétinienne?»

Cours pratique de colposcopie. – «Indications actuelles à l'examen colposcopique.» – Programme sur demande. Participation sur inscription (8 personnes max.). Renseignements et inscription au Centre de colposcopie et Laser CCL, tél. 021/314 24 42.

VENDREDI 19 FÉVRIER

Cours pratique de colposcopie. – «Les dystrophies vulvaires.» – Programme sur demande. Participation sur inscription (8 personnes max.). Renseignements et inscription au Centre de colposcopie et Laser CCL, tél. 021/314 24 42.

SECRETARE MÉDICALE

débutante cherche place, Lausanne ou environs (lignes LEB et TL).
Tél. (021) 731 14 38.

À REMETTRE À LAUSANNE

pour fin 1993 ou date à convenir, un

CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE

avec bonne clientèle, dans un quartier en pleine extension, avec bonnes communications.

Faire offres sous chiffre **CM 193**, aux Editions de la Tour SA, case postale 880, 1001 Lausanne.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos annonces de colloques pour la période du 22 février au 19 mars 1993 avant le lundi 8 février 1993. Merci.

Les cliniques privées vaudoises

Les seize établissements groupés au sein de l'Association vaudoise des cliniques privées s'inspirent des principes de la liberté du choix du médecin et du respect du patient; ils offrent quelque 1000 lits et disposent d'un équipement ainsi que d'un personnel de haute qualité, tant sur le plan médical que dans leur service hôtelier.

Cliniques médico-chirurgicales avec maternité

CLINIQUE CÉCIL

53, av. Ruchonnet, case postale 330, 1001 Lausanne
Téléphone 021/20 12 51, fax 021/23 27 09 + 021/20 83 22

CLINIQUE DE GENOLIER

1261 Genolier
Téléphone 022/66 22 22, fax 022/66 12 65

CLINIQUE DE MONTCHOISI

10, ch. des Allinges, case postale, 1000 Lausanne 19
Téléphone 021/619 39 39, fax 021/26 99 36

HÔPITAL DE LA PROVIDENCE

4, rue de l'Oyonne, 1800 Vevey 2
Téléphone 021/944 11 11, fax 021/944 59 52

CLINIQUE DE LA SOURCE

30, av. Vinet, 1004 Lausanne
Téléphone 021/641 33 33, fax 021/641 33 66

Cliniques médico-chirurgicales sans maternité

CLINIQUE BOIS-CERF

31, av. d'Ouchy, 1006 Lausanne
Téléphone 021/619 69 69, fax 021/617 57 71

CLINIQUE ET PERMANENCE CHIRURGICALE DE LONGERAIE

9, av. de la Gare, 1003 Lausanne
Téléphone 021/312 49 07

CLINIQUE LA PRAIRIE

1815 Clarens-sur-Montreux
Téléphone 021/964 33 11, fax 021/964 25 65

CLINIQUE LA ROSIAZ

3, ch. Beau-Soleil, 1009 Pully
Téléphone 021/29 45 14, fax 021/28 60 52

CLINIQUE VALMONT

1823 Glion-sur-Montreux
Téléphone 021/963 48 51, fax 021/963 83 80

Cliniques médicales

CLINIQUE BEAU-RÉVEIL

1854 Leysin
Téléphone 025/34 25 81, fax 025/34 11 87

CLINIQUE BON-PORT

21, rue du Bon-Port, 1820 Montreux
Téléphone 021/963 51 01, fax 021/963 77 95

CLINIQUE LÉMANA

21, av. des Bosquets-de-Julie, 1815 Clarens-sur-Montreux
Téléphone 021/964 16 41, fax 021/964 64 51

CLINIQUE LA LIGNIÈRE

1196 Gland
Téléphone 022/64 71 61, fax 022/64 20 30

CLINIQUE PAUL NIEHANS SA

Hôtel des Trois-Couronnes, 1800 Vevey
Téléphone 021/922 62 42, fax 021/922 72 80

Clinique psychiatrique

CLINIQUE LA MÉTAIRIE

Av. de Bois-Bougy, 1260 Nyon
Téléphone 022/61 15 81, fax 022/61 44 98



Bioréac sa

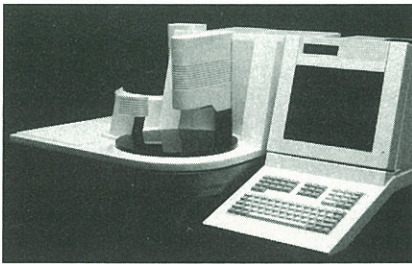
1001 Lausanne
boulevard de Grancy 35
téléphone 021 617 74 26

- Installations de cabinets médicaux
 - Appareils et équipement de laboratoires
 - Petit matériel médical et appareils médicaux
- Service clientèle actif et qualifié.
Service de contrôle de qualité pour chimie et hématologie.

■ AUTOMATE CHIMIE CLINIQUE

ELECTA 216

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Type d'accès	:	sélectif pour chaque patient
Mode de fonctionnement	:	profil batch optimisé
Types d'analyse	:	point final, taux initial, cinétique, bichromatique, différentiel (échantillon vide), multistandard, turbidimétrique, 1-3 réactifs différents possibles pour chaque test.
Fichier du patient	:	maximum 200 patients actifs. Maximum 50 tests/patient 4000 rapports mémorisés à long terme.
Porte-échantillon	:	60 positions pour les patients + 10 positions standards et de contrôle. Les échantillons sont interchangeables.
Compartiment des réactifs	:	20 réactifs + 4 pour l'eau (contenance de chacun 45 ml).
Compartiment de réaction	:	216 positions: 12 secteurs de 18 réservoirs.
Vitesse	:	point final 360 tests/heure taux/cinétique 180 tests/heure
Photomètre	:	12 filtres d'interférence dans la gamme de 340 à 700 nm, résolution 0,0001 Abs; Source lumineuse quartz-iodinée de 10 watts; cellules à double flux de 50 µl ; réglage de température par éléments Peltier à 37°C ± 0,1.
Volume du réacteur	:	variable de 50 à 900 µl.
Volume d'échantillon	:	variable de 5 à 100 µl.
Traitement	:	ordinateur compatible IBM incorporé, basé sur un processeur Intel 80286; écran vidéo 12" monochrome, clavier alphanumérique, imprimante thermique standard sur carte 40 caractères; port série RS 232C, port parallèle pour imprimante externe.
Etablissement de rapport	:	alphanumérique, patient par patient, ou test par test, contenant la date, l'identification du patient et son nom.
Dimensions	:	94 x 63 x 43 cm (longueur x largeur x hauteur).
Poids	:	45 kg.
Alimentation	:	220V - 50 Hz.
Consommation	:	400 watts.

■ COMPTEURS HEMATOLOGIE

- COULTER CBC 5 Hb - Lc - Ec - Hc - MCV (40 ul)
 - COULTER MD 8 idem + TC - MCH - MC HC (12 ul)
- (AUTOMATE)

■ ANALYSEUR ELECTROLYTES

- électrodes sélectives: Na⁺ / K⁺ (en option + 5 paramètres)

■ PHOTOMETRE RIELE PM 310

- chimie clinique traditionnelle

■ COAGULOMETRE KC - 1A

- TP + TPT + FIBRINOGENE

Docteur, remplissez, découpez et adressez-nous ce coupon-réponse, sans engagement de votre part!



Veuillez prendre rendez-vous afin de faire une approche de votre programme de vente

je m'installe en _____ je suis déjà installé _____

Tél. professionnel: _____ / _____ Bip: _____

Tél. Privé: _____ / _____

de préférence: _____ (jour, heure)

Nom et prénom: _____ Spécialité: _____

Adresse professionnelle: _____
